

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 567

45 – LOIRET

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLÉANS

Ventes et cessions

824 972 863 RCS Orléans.

B.D.B..

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 3000.00 EUR.

Adresse : 27 bis, rue du Petit Pont, Genabum Park, 45000 Orléans.

Précédent propriétaire : 402 275 952 RCS Tours. **KANT FINANCES.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : B.D.B. Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : Genabum Park, 27 bis rue du Petit Pont 45000 Orléans Capital : 3000.00 EUR Numéro unique d'identification : 824972863 Lieu d'immatriculation : Orléans. Société absorbée : KANT FINANCES Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 46 rue Nationale 37000 Tours Capital : 37000.00 EUR Numéro unique d'identification : 402275952 Lieu d'immatriculation : Tours. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 2620662.00 EUR - passif de 1332239.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La valeur nette des apports s'élèverait à 1 288 423 euros. La société B.D.B. détenant au moins 90 % des titres conférant un droit de vote de la société KANT FINANCES, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital ni aucun échange de titres, sauf en cas d'attribution d'actions nouvelles aux associés minoritaires de la société absorbée qui n'auront pas accepté l'offre de rachat de leurs titres. Il résulterait de l'annulation des actions de la société KANT FINANCES détenues par B.D.B. un mali de fusion de 2 961 799 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement 1er avril 2025, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société KANT FINANCES depuis le 1er avril 2025 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société B.D.B. La fusion sera réalisée le 1er décembre 2025. La société KANT FINANCES sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. . Date du projet commun de fusion : 30.09.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société B.D.B. : 27.10.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Greffe du tribunal de commerce d'Orléans). Pour la société KANT FINANCES : 28.10.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Greffe du tribunal de commerce de Tours)..